

A ne pas remplir

Dossier N°

Reçu le

Dossier de candidature

Concours CONTEMPORARY 2020

" Je est un autre "

Prix des arts franco-allemand des Rotary clubs Bonn et Strasbourg

Informations personnelles

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal Ville

Pays

Contact

Téléphone

E-mail

Le soussigné accepte par la présente les règles et conditions de participation au Prix des Arts 2020

A le2020

Signature

" Je est un autre "

Les Rotary clubs de Bonn, Novara et Strasbourg vous invitent ensemble à participer à leur Prix des Arts sur ce thème.

Le « Prix Contemporary » récompense une ou un jeune artiste prometteur de moins de 40 ans. Le montant du premier prix s'élève à 5.000 €, il implique lors de la remise du prix une exposition d'œuvres choisies. Elle se déroulera selon la décision des RC à Novara en Italie , à Strasbourg ou à Bonn en Allemagne.

La décision du jury est souveraine et sans possibilité de recours.

REGLEMENT

CONDITIONS GENERALES

Article 1, Thème : Les œuvres soumises doivent être en relation avec le thème de « Je est un autre."

Article 2, Techniques : Le choix des techniques est libre.

Article 3, Prix : Le montant du premier prix s'élève à 5.000 €. Les deuxième et troisième prix consistent exclusivement en une nomination et les lauréats feront l'objet de communiqués de presse (communications dans les médias).

Article 4, Obligations : Le lauréat du Prix des arts accepte d'exposer à Novara, Bonn et/ou à Strasbourg.

Article 5, Œuvres : A l'occasion de ces deux expositions le lauréat est invité par le jury à exposer, hors des travaux primés, des œuvres antérieures ou de celles qui auraient pu être réalisées expressément pour cette occasion.

Article 6, Participation : La participation est réservée aux artistes de moins de 40 ans révolus, ils doivent remettre leur dossier **au plus tard le 15 mai 2020 par internet sous l'adresse contemporary.rotary@gmail.com**. Les lauréats des années précédentes ne peuvent pas participer à deux concours successifs.

Article 7, Objet d'art : Chacun des participants est tenu de présenter une œuvre d'art (ou projet explicite et détaillé d'une œuvre d'art) selon le thème défini de l'année (« Je est un autre »). Il doit être garanti que le projet peut être réalisé dans les délais prévus pour l'exposition.

Chaque participant s'oblige dès le concours à informer le Rotary club de Strasbourg des contraintes particulières de transport, d'installation, d'exposition et de stockage de l'œuvre. Ne seront pas retenus les dossiers insuffisamment documentés ainsi que les projets qui entraîneraient des coûts

particulièrement élevés de transport, d'installation ou de stockage. Les travaux soumis au jury doivent être conçus de telle façon qu'ils peuvent faire aisément l'objet d'une exposition.

Article 8, Jury : Le jury se réunit fin mai 2020 à Novara.

Pièces constitutives du dossier

Nous vous remercions de nous adresser les pièces suivantes en un seul fichier PDF Impérativement :

1 Votre dossier de participation (formulaire ci-joint) avec votre nom, prénom, votre adresse postale complète le tout dûment signé ;

2 Une pièce d'identité (copie du passeport ou de la carte d'identité) ;

3 Votre curriculum vitae artistique ainsi que votre formation artistique (maximum une page) ;

4 Un dossier de présentation de vos travaux (format Pdf) et plus spécialement vos travaux de la dernière année ;

5 Un bref exposé, un projet, une esquisse, une description générale et technique du travail que vous présentez, accompagné d'un commentaire sur l'œuvre, comment en tant qu'artiste vous approchez le thème proposé. (1 à 2 pages)

Un dossier incomplet peut entraîner une exclusion du concours.